

N°2

JANVIER 2022

LES CHÂTELIERS

Infos

 Recensement
de la population 2022



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

PHOTES PIGNANTES



Insee & votre commune

Inscription sur les listes électorales Elections présidentielles 2022

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter à la prochaine élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 est fixée au 4 mars 2022.

L'inscription peut se faire :

- Par internet sur www.service-public.fr
- Au guichet de la Mairie, munis des pièces justificatives.

Procurations

Si vous ne pouvez pas voter en personne le jour des scrutins, vous avez la possibilité de donner une procuration à un ou deux électeurs.



Les électeurs peuvent se rendre sur le site www.maprocuration.gouv.fr afin de remplir leur demande. Ils seront tout de même obligés de se rendre au commissariat de police de leur choix munis de leur



pièce d'identité afin de faire vérifier leur identité et ainsi de valider la procuration. Cette procédure a l'avantage d'éviter de trop longues attentes dans les commissariats ou gendarmeries.

Nouveauté procuration à compter du 1^{er} janvier 2022 : le mandant (électeur qui donne procuration) et le mandataire (électeur qui vote à la place du mandant) pourront être inscrits sur des listes électorales de deux communes différentes. Cependant, le mandataire devra obligatoirement se déplacer dans la commune d'inscription du mandant afin d'exercer le vote par procuration.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>. Il est nécessaire d'indiquer TOUS les prénoms, dans l'ordre, tels qu'ils sont inscrits sur l'acte de naissance avec les accents.

La Mairie

Horaires d'ouverture au public (site de Coutières)

- **lundi** : la mairie est fermée au public
- **mardi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
- **mercredi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
- **jeudi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- **vendredi** : de 8 h à 12 h
- **et sur rendez-vous en cas d'urgence et pour les dossiers demandant plus de temps** : urbanisme, aide sociale...

Envoi d'infos pratiques

Nous envoyons des informations locales départementales ou régionales, à 50 % des foyers inscrits au fichier des habitants de la commune qui nous ont communiqué leur adresse mail.

Si vous aussi vous souhaitez les recevoir (en copie cachée), ou si au contraire, vous ne voulez plus être destinataire, merci de vous faire connaître auprès de Nadège en mairie.

Sommaire

- Le mot du Maire, éditorial 3
- Le recensement de la population 2022
Données et modalités du recensement, carte de la commune, l'agent recenseur et le superviseur 4 à 7
- Choisissez votre gentilé 7
- Carte de la commune 8 et 9
- La cantine et l'école..... 10 et 11
- L'aménagement du pôle administratif des Châteliens 11
- Associations cantonales : le CSC, ACAMO 12 et 13
- Pays de Gâtine : le PNR, LE PCAET 14 et 15
- Rénovation énergétique 16

Secrétariat de la Mairie
Nadège TURPEAU : Tél. 05 49 69 13 69
Courriel : mairie-les-chateliers@cc-parthenay-gatine.fr

Événements à retenir 2022
A partir du 20 janvier :
Recensement de la population
22 janvier :
Vœux de la municipalité et inauguration de la mairie (site de Coutières)
10 et 24 avril :
Elections présidentielles
12 et 19 juin :
Elections législatives
18 juin :
Fête de la Barnabé

LES CHÂTELIERS Infos - N° 2 - Janvier 2022
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DES CHÂTELIERS (79340) - DEUX-SÈVRES
Publication annuelle, imprimée sur papier recyclé PEFC et tirée à 300 exemplaires
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Nicolas GAMACHE
ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
Mairie - 4, rue Costères - 79340 LES CHÂTELIERS
CONCEPTION ET RÉALISATION MAQUETTE :
© Press' Graffity
11, Les Fosses - 79340 LES CHÂTELIERS
CRÉDIT PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :
Couverture : INSEE / PARTIES PRENANTES
Intérieur : ACAMO, Communauté de communes Parthenay-Gâtine, CRER, CSC, FRANCE RENOV, Nicolas GAMACHE, Pays de Gâtine, Press' Graffity, SIEDS, SIGIL.

Mairie des CHÂTELIERS
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022

Éditorial

Chères concitoyennes et chers concitoyens,



Combien sommes-nous ? Comment nous vivons, nous déplaçons, travaillons ou étudions... ? Autant de questions importantes pour répondre aux besoins du **quotidien** et de la vie en société : pour les **aménagement**s, la construction d'infrastructures (écoles, crèches, maison de santé, EHPAD, établissements d'activités culturelles et sportives, etc.), le déploiement de **services** (transports, sécurité, commerces, etc.). Tous les 5 ans l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) procède, avec les communes, au **recensement** de la population : utile, le recensement est aussi obligatoire !

C'est sur les bases des données recueillies que l'Etat calcule ses dotations aux collectivités : il nous faut être juste et précis et il revient à chacune et chacun d'entre nous de répondre à ce devoir qui nous concerne tous, pour notre **vie collective**.

Aussi nous publions ce deuxième numéro du bulletin municipal des Châteliens pour vous apporter des explications sur la procédure du recensement, les acteurs locaux qui se mettent au service de cet ouvrage et la présentation de l'agent qui viendra à votre rencontre : merci de lui faire bon **accueil** !

Profitez de ce numéro spécial pour échanger sur les quelques dernières actualités :

- travaux en cours sur nos sites administratifs suite à la nouvelle organisation « Mairie »,
- gestion de crise suite à l'incendie de notre cantine,
- et quelques informations sur les programmes en cours au-delà de notre échelle municipale mais qui nous concernent : le projet Parc Naturel Régional mené par le Pays de Gâtine et le Plan Climat Air Energie Territorial.

N'oubliez pas que 2022 est aussi une année d'**élections** (présidentielle et législatives), vous trouverez dans ces pages une information concernant l'inscription sur les listes électorales pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore accomplis.

Enfin nous demandons votre avis sur le **gentilé** que vous porterez. Avant d'en délibérer officiellement, le nom des habitantes et habitants de notre commune dépendra des idées que vous nous ferez remonter : à vos propositions...

Je profite de ce numéro spécial pour vous adresser en mon nom et au nom du Conseil municipal, tous nos **vœux** pour 2022, dans un contexte à la fois compliqué et exigeant.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des vœux de la municipalité prévus le **22 janvier**, à la Mairie site de Coutières que nous inaugurerons...

2021 ne nous aura pas épargné, gageons que 2022 se présente sous de meilleurs auspices...

Santé, bonheur et optimisme : que ces mots et pensées vous accompagnent !

Nicolas GAMACHE
Maire des Châteliens

Les données sur la population des Châteliers

Les naissances et les décès, le nombre d'habitants, la pyramide des âges,

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques publie sur son site internet les résultats du recensement de la population et des renseignements tirés d'enquêtes diverses.

Concernant notre commune, vous trouverez ci-dessous quelques éléments, synthétiques, issus de la masse d'informations disponibles.

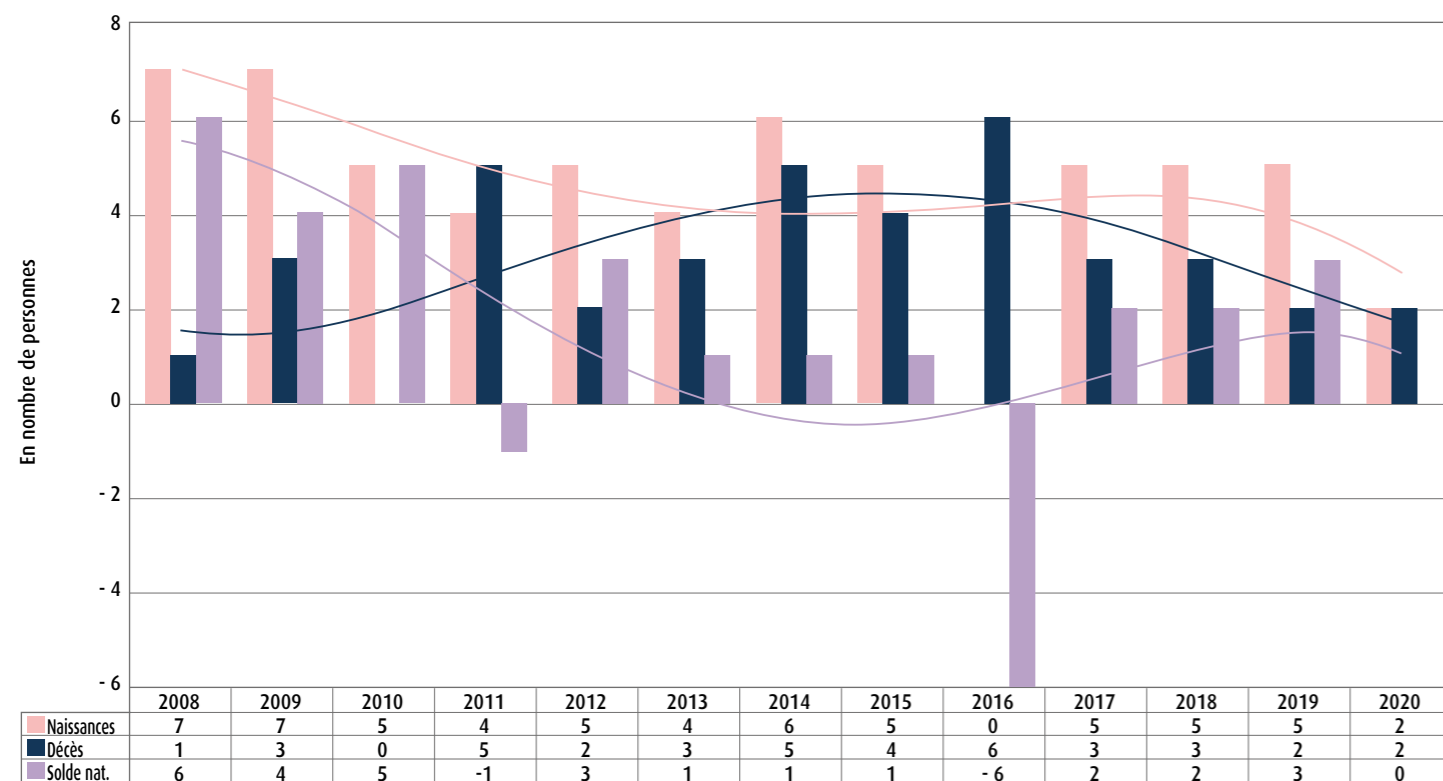
Depuis plus d'un siècle, le nombre d'habitants a chuté : exode rural (depuis la fin du XX^e siècle), guerres, déprise agricole ont amené la population de notre campagne diviser par plus de 2 (1247 habitants en 1881). Le début du XXI^e siècle a vu cette tendance ralentir, voire s'inverser avec un retour positif du **solde migratoire** notamment, par l'arrivée de **populations** recherchant un **cadre de vie** champêtre. Cette parenthèse positive s'est retrouvée interrompue par la crise entre 2008 et 2011. Gageons que les prochaines données du recensement laissent apparaître une relative stabilité, voire un nouvel accroissement **démographique**.

Dans les caractéristiques récentes, il est à noter un vieillissement de la population (voir pyramide des âges ci-contre), mais moindrement marqué sur notre commune qu'ailleurs en Gâtine : nous avons une moyenne d'âge plus jeune. La baisse des naissances continue depuis des décennies augure mal des difficultés quant à l'école, sujet sur lequel nous travaillons à l'échelle du ménigoutais pour apporter les meilleures réponses. Les nouveaux habitants qui arrivent ont des profils très divers, mais souvent peu d'enfants.

Dans les données socio-économiques, les derniers chiffres du recensement indiquent une baisse relative du revenu moyen en même temps qu'une hausse du chômage, à un niveau bien trop important. La création d'**entreprises** a par ailleurs nettement décéléré depuis la crise et la dernière décennie, ceci expliquant en partie cela. Notre tissu économique est essentiellement constitué par les **activités agricoles** d'une part et leur siège d'exploitation, par quelques **entreprises artisanales** d'autre part, et par des activités autour de **l'environnement** qui représentent aujourd'hui les plus gros employeurs (CPIE, IFFCAM). Notre territoire est donc largement dépendant de l'extérieur quant au ratio de l'emploi au lieu de travail (à peine 60 % d'emplois locaux sur le total des travailleurs) et plus de 71 % des actifs qui vont travailler sur une autre commune que Les Châteliers. Là aussi, un gros travail de fond doit se poursuivre pour permettre le développement d'activités en phase avec notre **territoire**.

Si l'activité économique est un enjeu majeur de nos campagnes, le **logement** l'est aussi. Les chiffres des recensements précédents montrent un niveau de confort satisfaisant de nos résidences dont les habitants sont très majoritairement **propriétaires** : avec un nombre de pièces assez élevé, nous sommes de moins en moins nombreux par résidence (à peine 2,5 personnes par foyer en moyenne). Cette question est cruciale dans l'accueil de nouveaux habitants à l'heure où le marché de l'immobilier a repris, moins de logements restent vacants et où les réglementations d'urbanisme (Plan

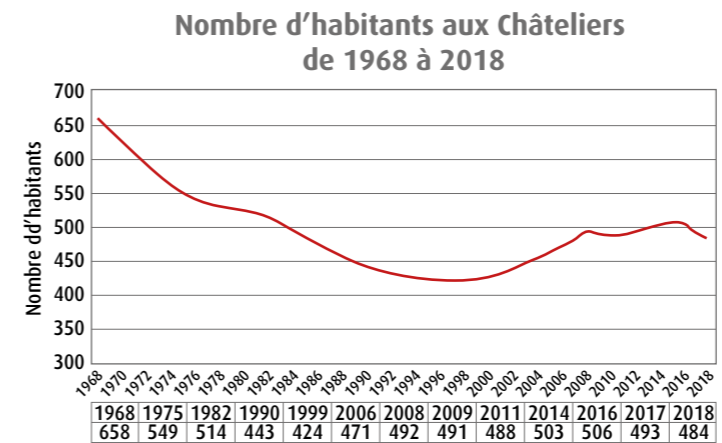
Naissances, décès et solde naturel des Châteliers de 2008 à 2020 (et courbes de tendance)



Démographie et territoire

Local d'Urbanisme Intercommunal en construction, Schéma de Cohérence Territoriale en œuvre) laissent moins de perspectives **foncières** pour la construction de logements neufs. Les données du prochain recensement seront intéressantes au regard de la crise du Covid, notamment afin de vérifier le taux de logements vacants et mesurer la recomposition de notre population, par l'attrait de nouveaux habitants par exemple.

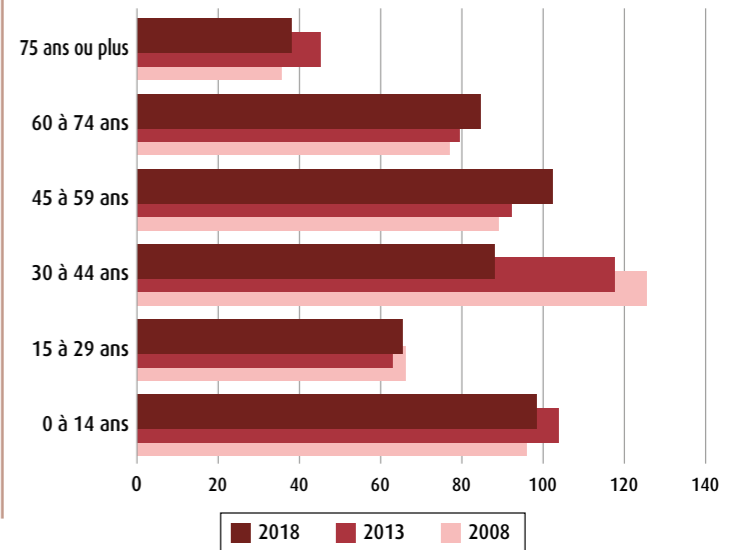
Dans l'évolution démographique, la tendance à une plus grande **qualification** et notamment l'augmentation du nombre de diplômés continue : de formations diverses, qu'elles soient professionnelles ou académiques, un changement important



dans la structure des CSP (Catégories Socio-Professionnelles) s'opère, avec une diversité de parcours, mais aussi de **compétences**.

N'hésitez pas à aller consulter toutes ces données sur le site de l'INSEE, soyez curieux : www.insee.fr

Pyramide des âges des Châteliers en 2008, 2013 et 2018 (en nombre d'habitants par tranches d'âges)



Données statistiques sur la commune des Châteliers

Population	
Population en 2018	475
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2016	18
Superficie (en km ²)	26,4
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	-0,9
Dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0
Dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	-0,9
Nombre de ménages en 2018	195
Logement	
Nombre total de logements en 2018	266
Part des résidences principales en 2018, en %	73,3
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2018, en %	13,9
Part des logements vacants en 2018, en %	12,8
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2018, en %	81,5
Revenus	
Nombre de ménages fiscaux en 2018	185
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2018, en euros	18220
Emploi - Chômage au sens du recensement	
Emploi total (salarié et non-salarié) au lieu de travail en 2018	88
Dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2018, en %	54,6
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0,4
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2018	75
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2018	12,2

Sources : Insee, RP2013 et RP2018 exploitations principales en géographie au 01/01/2021

Les modalités du recensement



À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent

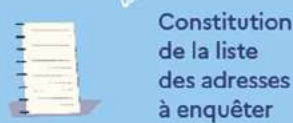


Les grandes étapes du recensement

Avant la collecte



Recrutement et formation des agents recenseurs par la mairie



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

Pendant la collecte



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

Après la collecte



Certification de la collecte par le maire ; Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement confidentiel des données ; Vérification et validation des résultats par l'Insee ; Communication des chiffres aux maires et au grand public

Sur la commune des Châteliers Agent recenseur

L'agent recenseur a été nommé par arrêté municipal, il s'agit de Monsieur Mickaël DAUTAY

Habitant de la commune Les Châteliers, Mickaël passera donc chez vous dans les prochains jours à compter du 20 janvier 2022.

L'exercice de sa fonction est reconnue d'utilité publique. La loi rend obligatoire la réponse à l'enquête de recensement, merci de faire bon accueil à Monsieur DAUTAY.

Il est muni d'une carte (specimen ci-contre), il est le seul agent recenseur habilité sur la commune Les Châteliers.

Si une autre personne se présentait chez vous comme agent recenseur, merci d'en avertir la Mairie.



Superviseur et coordinateur



Mickaël SICAUD

Nadège TURPEAU

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques assure la supervision de l'enquête : de la préparation en passant par la formation de l'agent recenseur et du coordinateur municipal jusque la supervision de la collecte, puis le traitement au niveau national des résultats et leur publication. Ainsi un superviseur par secteurs de communes recensés assure la liaison au niveau régional. Sur le Ménagoutais cette année, Vausseroux et Saint-Germier seront aussi recensés cette année.

La coordination du recensement sur Les Châteliers est assurée par l'Adjoint au Maire, Mickaël SICAUD (coordonnateur communal principal), assisté de Nadège TURPEAU (coordonnatrice adjointe), délibéré en conseil municipal. Ils sont en charge de veiller au bon déroulement des opérations et travaillent en relation avec le superviseur de l'INSEE et l'agent recenseur.

A découper, compléter ou sur papier libre et remettre dans les boîtes aux lettres de la mairie à Chantecorps ou à Coutières

Mon gentilé ??? Mon gentilé !!! Quézaco ??? Choisissez votre gentilé

Petit éclairage

Un gentilé est la « dénomination des habitants d'un lieu, relativement à ce lieu » selon la définition qu'en donne le Petit Robert. Nous en avons un : Coutiérois et Coutiéroises / Chantecorpiens et Chantecorpiennes.

Mais vous n'êtes pas sans ignorer que notre nouvelle commune s'appelle **Les Châteliers** et que nous allons donc devoir faire travailler nos méninges pour trouver notre gentilé !

Nous attirons votre attention sur son importance car c'est pour loooooongtemps !

Voici quelques exemples de gentilés improbables qui ont peut-être fait fuir certains de leurs habitants :

- les Bonnychons et les Bonnychannes : habitant(es) de Bonny-sur-Loire
- les Malakofiots et les Malakoffiottes : habitant(es) de Malakoff



- les Briochins et les Briochines : habitant(es) de Saint-Brieuc.
- les Putéoliens et les Putéoliennes : habitant(es) de Puteaux

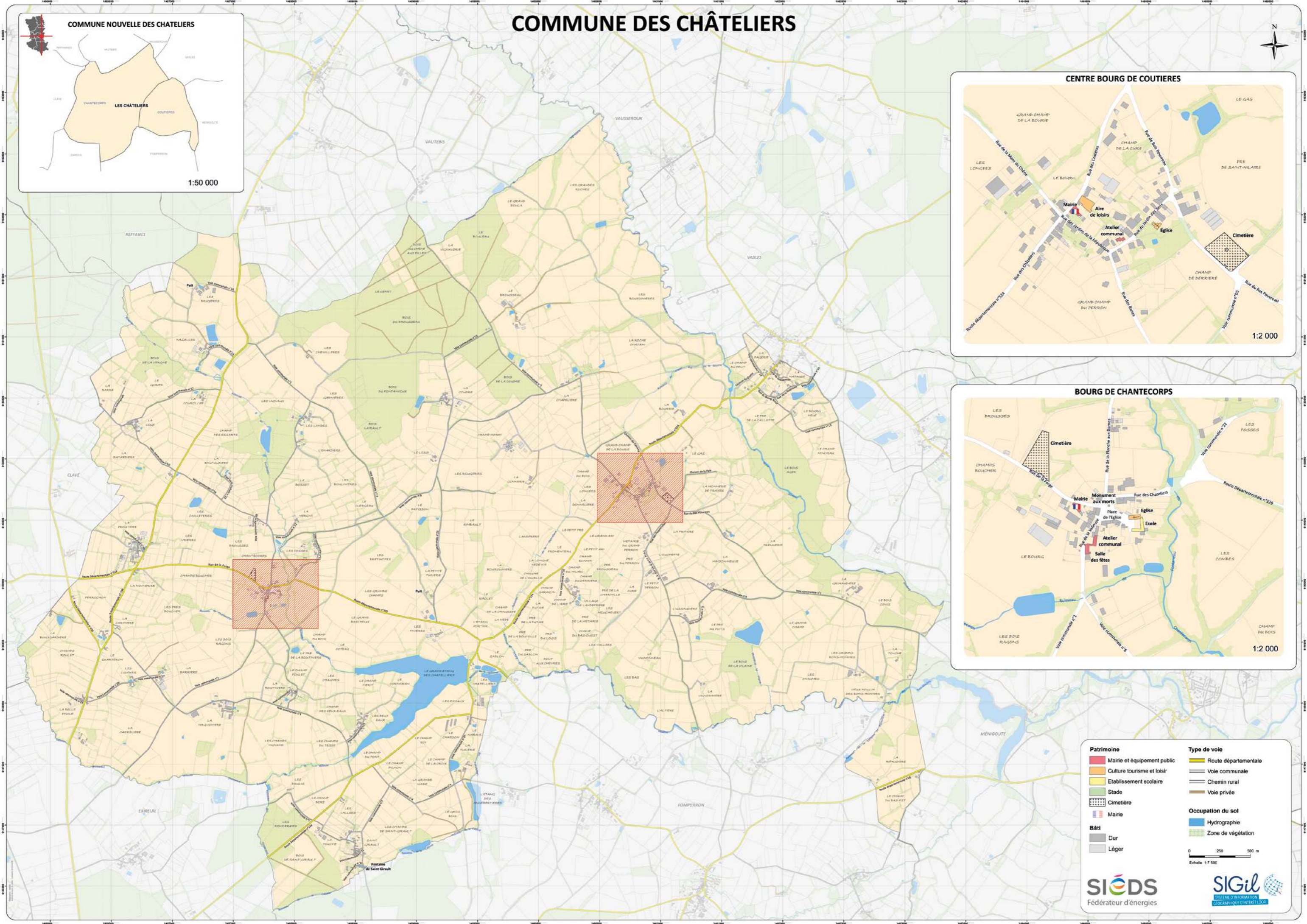
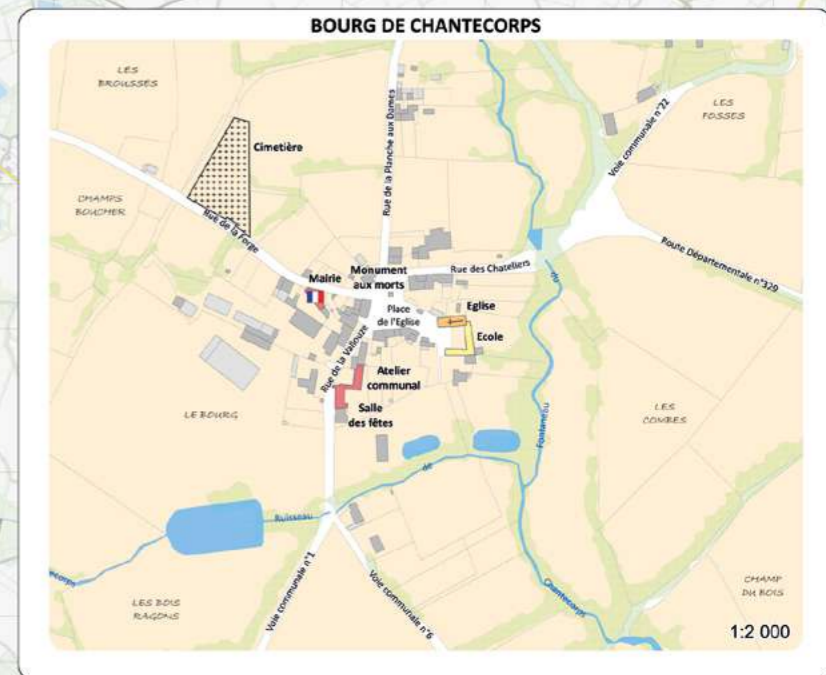
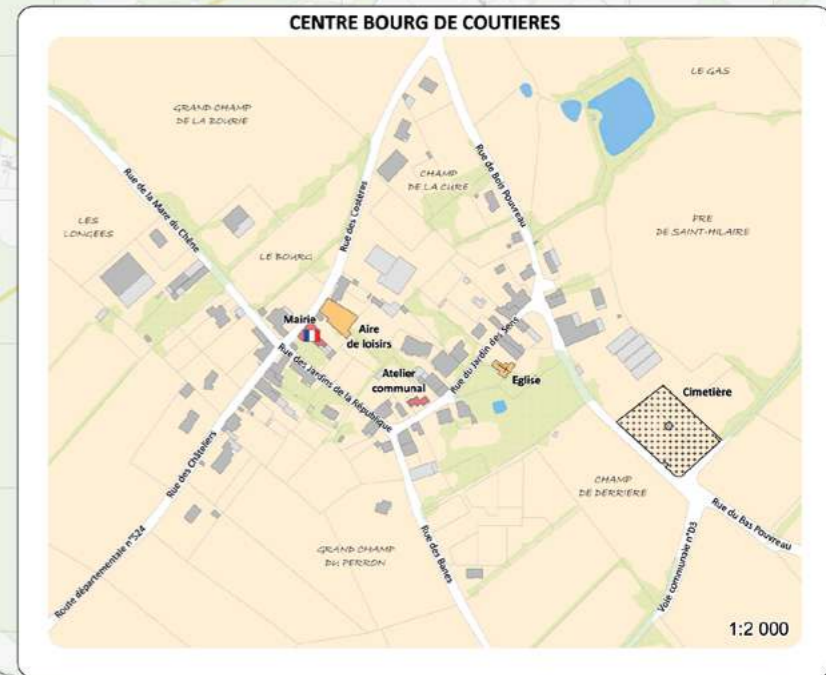
Si vous ne voulez pas vous retrouver dans la même situation que ces habitants, une seule chose à faire : **PARTICIPEZ** à l'une de ces propositions ou **PROPOSEZ** votre gentilé !

- les Châtéliérains et les Châtéliéraines
- les Châtéliérois et les Châtéliéroises
- les Castelrois et les Castelroises
- Autre :

Vous pouvez répondre **jusqu'au 21 janvier** (boîtes aux lettres de la mairie de Chantecorps ou de Coutières).

A vos crayons !

COMMUNE DES CHÂTELIERS



Patrimoine		Type de voie	
	Mairie et équipement public		Route départementale
	Culture tourisme et loisir		Voie communale
	Etablissement scolaire		Chemin rural
	Stade		Voie privée
	Cimetière		
	Mairie		
Bâti		Occupation du sol	
	Dur		Hydrographie
	Léger		Zone de végétation



L'incendie La cantine des Châteliers

Ce lundi 29 novembre, à 22h51, le Maire et les Adjointes reçoivent un SMS d'alerte des pompiers : « feu d'établissement à usage administratif culture loisirs salle des fêtes Les Châteliers ». L'appel donné à temps par un voisin aura certainement sauvé l'ensemble du bâtiment « salle des fêtes ».

L'intervention professionnelle des pompiers de Ménigoute et de Saint-Maixent-l'École (30 pompiers mobilisés) aura également permis de circonscrire le feu au local cantine, en sauvegardant la salle spectacle et les cuisines. Toutefois les fumées ont fait des dégâts à l'ensemble bâti dont l'usage ne pourra être assuré avant des mois... Le mardi matin, à 8h32, l'intervention des pompiers a de nouveau été sollicitée pour éteindre un début de reprise de feu...



Le feu dans la cantine

Une cause électrique

Un fil électrique encastré alimentant un radiateur est la cause probable du déclenchement de l'incendie. Cette partie de bâtiment, construite pour relier la cuisine et la salle des fêtes en 2007, abritait l'espace réfectoire cantine.

C'est un coup dur pour la collectivité en cette période de temps de réorganisation de l'école en ménigoutais puisque (voir ci-contre), l'école de Chantecorps qui accueille les maternelles, verra le nombre d'élèves doubler, avec un besoin plus conséquent d'une cantine opérationnelle : 18 élèves sont actuellement demi-pensionnaires, ils seront le double à la rentrée prochaine.



Action – réponse : on s'adapte

Sur le qui-vive dès le soir de l'incendie, l'équipe municipale s'est remontée les manches pour faire face, car au-delà des aspects techniques, la cantine est aussi un symbole : celle du lieu où se retrouvent nos enfants pour le moment important de la journée, le déjeuner.

Trois étapes marquent la suite dans la gestion de l'évènement :

- Après la gestion de crise en tant que telle, l'urgence des solutions pour maintenir le service de cantine à court terme : la relation à notre assurance (qui a répondu présente et a été réactive à nos sollicitations), les expertises, la mise en sécurité, le nettoyage et le sauvetage de ce qui peut l'être (les suies sont fortement corrosives, notamment sur les inox des appareillages cuisine encore en état), les déblaiements. Un grand merci au CSC du Pays Ménigoutais pour ses mini bus qui nous permettent de répondre à l'urgence et d'assurer la cantine le midi et au CPIE de Gâtine Poitevine pour son aide précieuse avec le réfectoire de l'hébergement collectif qui nous sert de cantine provisoire jusque fin janvier.
- Gestion à moyen terme : d'ici la fin de l'année scolaire pour faire suite à la réponse provisoire de cantine. Afin de revenir au plus près de l'école, une alternative par la pose d'algecos est à l'étude.
- Gestion sur le plus long terme : la reconstruction de la cantine, avec l'appui d'un architecte pour la maîtrise d'ouvrage avec le soutien de l'assurance.



La restauration scolaire au CPIE

Que soient remerciés les pompiers de Ménigoute et de Saint-Maixent-l'École, les gendarmes pour la gestion de cet évènement, ainsi que la Directrice de l'école, les ATSEM et Juliette notre cantinière, qui ont su s'adapter.

La leçon à retenir : résilience et solidarités, les maîtres mots qui sont aussi notre force !

Education Réorganisation de l'école

Nous l'évoquons dans le dernier bulletin municipal : la réorganisation des écoles en ménigoutais avance.



Réunis en comité de pilotage le 19 novembre, élus, inspection académique, enseignants, parents d'élèves, communauté de communes, centre social et culturel du ménigoutais ont, à l'unanimité, adopté, dans le cadre des réflexions engagées de longue date :

- la fusion des 2 RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Ménigoute-Vasles et les Châteliers-Fomperron
- les classes de CM1 et CM2 regroupées sur l'école primaire de Ménigoute afin d'assurer la transition nécessaire vers le collège, avec un 3^e cycle complet (CM1, CM2 et 6^e)
- Les trois écoles de Ménigoute, Vasles et les Châteliers accueilleront les enfants de maternelle et CP, CE1 et CE2 (pour le site de Chantecorps, accueil des enfants de Fomperron et Les Châteliers)
- Cette organisation sera mise en place à la rentrée 2022-2023
- Cette fusion des 2 RPI et cette nouvelle organisation est subordonnée au maintien à minima des 10 postes

Les 6 conseils municipaux concernés délibèrent d'ici la fin 2021 sur ces points et des travaux sur tous les sujets annexes (transports, cantines, péri-scolaire, reclassement site de Fomperron) sont déjà en cours.



Travaux de la mairie L'aménagement du pôle administratif des Châteliers

La commune s'est lancée dans un projet de réorganisation des services : pour mieux répondre aux nouveaux besoins des usagers, pour une plus grande efficacité dans le fonctionnement, pour de meilleures conditions de travail pour les salariés et élus.

Les missions qui incombent à la Mairie s'organisent autour de 2 volets : le service administratif et le service technique.

Le choix a été validé par le conseil d'un fonctionnement en pôles, avec d'une part un pôle administratif avec le siège principal sur le site de Coutières et un pôle technique dont le siège sera à terme sur le site de Chantecorps.

Concernant donc le pôle administratif, des travaux ont commencé pour mettre en place des conditions de travail et de services optimales. Un local est en travaux pour l'accueil des archives, le site de la Mairie de Coutières est rénové pour un rafraîchissement de l'accueil et de meilleures conditions de secrétariat, une salle de travail des élus est aménagée (photos montage ci-dessous). Ceci est réalisé afin d'éviter l'éparpillement, pour être aux normes et avoir des salles et bâtiments fonctionnels. L'ensemble est conçu à moindre coût et une deuxième tranche concernera le site Mairie de Chantecorps qui sera également rénové pour y accueillir la salle des mariages et les réunions du conseil.



Photo montage des travaux en cours sur le site de Coutières





Un acteur de terrain

Le Centre Socio-Culturel du Pays Ménagoutais propose des activités pour tous les membres de la famille

Le temps en venu en 2022 de faire un point et d'entrer dans la dynamique du contrat de projet 2023- 2027.



L'équipe du Centre Social plus motivée que jamais est déjà prête pour 2022

Habitants du Pays Ménagoutais, nous avons besoin de vous !

L'équipe administrateurs/salariée est déjà au travail pour l'année 2022 :

- un ALSH ouvert tout l'été
- des activités passerelle pour les 9- 12 ans pendant les petites vacances
- des rendez-vous numériques individuels et collectifs dans chacune des communes de notre territoire avec Corentin CHAPPEL
- un séjour ski du 19 au 26 février prochain à Saint-Lary pour les ados
- un séjour senior en Camargue du 14 au 21 mai prochain. Quelques places sont encore disponibles, appeler pour réserver
- des rendez-vous parents, grands-parents en présentiels ou sous forme de webinaire
- des animations Jeunes et moins jeunes
- l'expérimentation d'un **bar à jeux** dès janvier au foyer des jeunes de Ménagoute pour toute la famille le vendredi soir. Si vous avez des jeux de société en bon état et que vous souhaitez les donner, ils seront les bienvenus pour compléter les nôtres.

La crise sanitaire entraîne des changements dans notre vie quotidienne, vient bousculer nos habitudes.

Comment vivez-vous cela ? Vos besoins et vos attentes évoluent et nous souhaitons nous y adapter. Et si nous en parlions ensemble dans les mois à venir de janvier à mars ?

Qui d'entre vous accepterait de nous recevoir en binôme salarié/administrateur chez vous avec quelques amis ou voisins à vous ? Nous attendons vos appels, mails, messages.

Le CSC sans vous n'existerait pas, construisons ensemble habitants élus de la Région Nouvelle Aquitaine, du Pays de Gâtine, de la Communauté de Parthenay Gâtine, des communes du territoire, responsables d'associations le CSC de demain.

Le Président, les administrateurs, et toute l'équipe professionnelle motivée et dynamique vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2022 pleine de projets.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-17h30, puis le vendredi de 9h-12h et 14h-17h.

Vous pouvez nous joindre :

par téléphone au **05 49 69 93 13**,
ou par mail : csc.paysmenigoutais@csc79.org

Retrouvez toutes nos activités sur notre site internet :

<http://paysmenigoutais.csc79.org>

Suivez-nous sur notre page Facebook

ACAMO, jumelage du Pays Ménagoutais et du canton d'Ountivou (commune Ogou4) au Togo

ACAMO, c'est

Une association créée en 1990 par des habitants de « l'ex-canton de Ménagoute ». Elle accompagne les habitants d'Ountivou dans leur développement social et économique, ce qui a permis de tisser des relations d'amitié et d'échange entre les populations, et le comité de jumelage togolais JCMO.

Ountivou, c'est

En Afrique de l'Ouest, au Togo. C'est en pleine brousse, à 65 km de la grosse ville, Atakpamé (jumelée avec Niort) et à 10 km du pays voisin, le Bénin. On y va par la piste en 3 heures environ. Là-bas, pas de réseau d'eau potable, pas d'électricité, dans aucun village (de 100 à 3 000 habitants). Population d'Ountivou : environ 50 000 habitants pour 130 villages (selon le dernier « recensement »). Heureusement le réseau téléphonique fonctionne très bien !

En 30 ans, ACAMO a :

- Aidé à la construction d'une école, emporté fournitures scolaires, médicaments, lunettes, béquilles... ;
- Permis l'échange de courrier avec les enfants de quelques écoles du Pays ménigoutais, et présenté aux élèves du RPI Chantecorps-Fomperron-Coutières la vie en brousse, via des photos-vidéos. Cela a généré de multiples questions et le désir pour les élèves du RPI d'organiser une collecte de papier destinée à financer des fournitures scolaires (achetées sur place) pour des enfants de familles pauvres du canton d'Ountivou ;



La joie des femmes devant la pompe juste installée !! Avant, elles allaient chercher l'eau au marigot... à 12 km ... et ramenaient 2 bidons de 25 litres sur leurs vélos sur des pistes sableuses !!!

- Participé à l'électrification de deux dispensaires par panneaux photovoltaïques avec le financement du SIEDS ; et à l'acquisition de réfrigérateurs électriques pour conserver les vaccins. A noter qu'Acamo a permis en 2021 la réparation du dispensaire d'Ountivou à la suite d'un incendie ;
- Permis la réalisation de 19 puits et 34 forages (dont 6 terminés en 2020) à pompes manuelles avec le financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine ;
- Accompagné le développement agricole en participant depuis 2003 au financement du salaire d'un technicien agricole qui

conseille les paysans, et notamment depuis 2019, en agro-écologie ; à la création de la caisse locale de microcrédit (gérée par les paysans) ; au paiement d'indemnités à 3 paysans relais qui aident le technicien agricole auprès des agriculteurs ; au financement de 2 ordinateurs portables d'occasion et 2 clés d'accès à internet ;

- Effectué des voyages au Togo, tous les 1 à 2 ans, nécessaires pour les liens d'amitié mais aussi pour le suivi des actions et projets ainsi que la compréhension des besoins. Depuis fin 2018, covid19 oblige, nous n'avons pu nous rendre au Togo... Heureusement nos amis togolais ne sont pas trop touchés par ce virus !... et les vaccins sont gratuits !

Quels projets pour 2022 ?

- **10 forages et 1 puits** qui seront réalisés début 2022
- Etude en cours pour participer à **l'alphabétisation** de populations adultes
- **Rencontre en cours des Conseils municipaux du Ménagoutais** pour présenter nos actions et **formaliser le jumelage via la signature d'une convention de partenariat**
- Participation depuis 2021 au **collectif d'associations ODD-ysée79** (dont Transibus à Vasles) afin de mutualiser des actions, des outils de communication, **visant à un mieux vivre ensemble, et à s'ouvrir vers des publics jeunes**, pour leur donner l'envie d'être les acteurs bénévoles de demain.

Comment ACAMO, trouve chez nous, l'argent nécessaire à la réalisation de travaux à Ountivou ?

- * **Les adhésions, les dons et les subventions** des communes du Pays ménigoutais ;
- * **Collecte de ferraille** sur tout le Pays ménigoutais tous les ans en septembre ;
- * **Vente lors de vide-greniers**, d'objets qui nous sont donnés, et de produits Togolais ramenés lors des missions au Togo (mais en 2021 aucun vide-grenier effectué sur le Pays Ménagoutais ;
- * **Dîner de la solidarité le 3^e samedi de novembre** dans une commune du Ménagoutais.

Pour aider ACAMO

On peut devenir bénévole ; adhérer à l'association (10 €), ou faire un don défiscalisé (déductible de l'impôt sur le revenu).

Pour toute information sur l'Association Coopération Amitié Ménagoute Ountivou, contacter :

- **Bernard METAIS** (Vasles) : 06 89 47 40 37 (heure repas)
 - **Evelyne RIVAULT-DUPUIS** (Chantecorps) : 06 79 95 19 92
 - **Alain GENDRY** (St-Martin-du-Fouilloux) : 07 85 32 79 09
- contact.acamo@gmail.com Site : www.acamo.org



Projet

Des infos du projet de Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine

Point d'étape sur le projet de Parc Naturel Régional (PNR)

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.



Visite guidée par Juliette Vignes, paysagiste, lors de l'atelier de concertation du Plan Paysage le 2 octobre 2021 à Clavé.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.

Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc Naturel Régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc Naturel Régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50 % des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages – et en particulier les paysages agricoles – que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».

Renseignements : Pays de Gâtine 05 49 64 25 49
paysdegatine@gatine.org Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Actualité du PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial de Gâtine

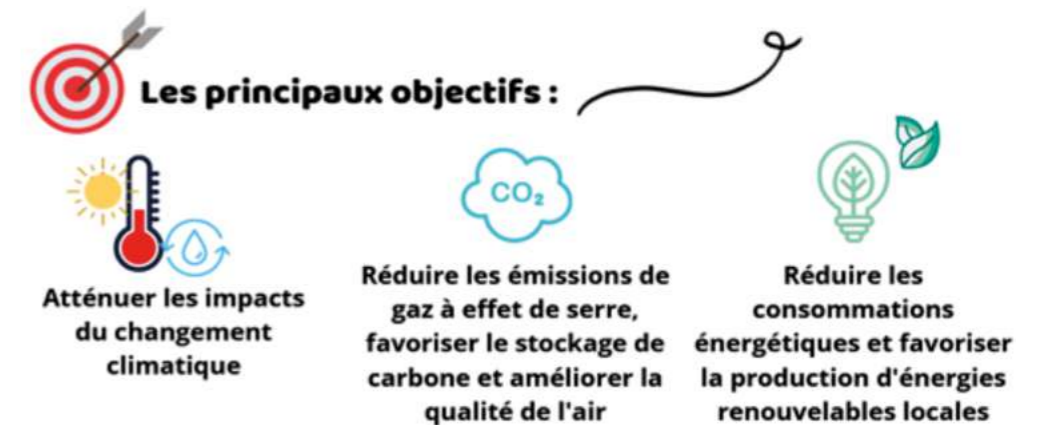
Sensibles à l'impact du dérèglement climatique en Gâtine, le PETR et les 3 communautés de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet, de Parthenay-Gâtine et de Val de Gâtine se mobilisent

D'ici la fin du siècle, si on se réfère aux différents rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur L'Evolution du Climat) réalisés entre 1990 et 2021, notre territoire risque de subir un réchauffement qui pourrait entraîner un assèchement des sols, une augmentation des journées chaudes et une hausse de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques. Certaines ressources et activités de Gâtine pourraient alors en être impactées (gestion des eaux, exploitation des sols, biodiversité, pratiques agricoles et culturelles, cadre de vie...).

En 2019, un diagnostic territorial a été réalisé, permettant de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique en Gâtine. Aujourd'hui, élus intercommunaux et communaux travaillent ensemble à la réalisation d'une stratégie globale, déclinée en plans d'actions territorialisés pour répondre à ces défis.

Planifier pour maîtriser

D'Airvault à Coulonges-sur-l'Autize, de Saint-Germier à Amailloux, de nombreuses actions visant à atténuer notre empreinte carbone ont été enclenchées, ou sont en cours de réalisation, aussi bien à l'initiative des collectivités locales, de partenaires privés, associatifs que des habitants. L'objectif est d'en définir de nouvelles, à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années, sur chaque intercommunalité.

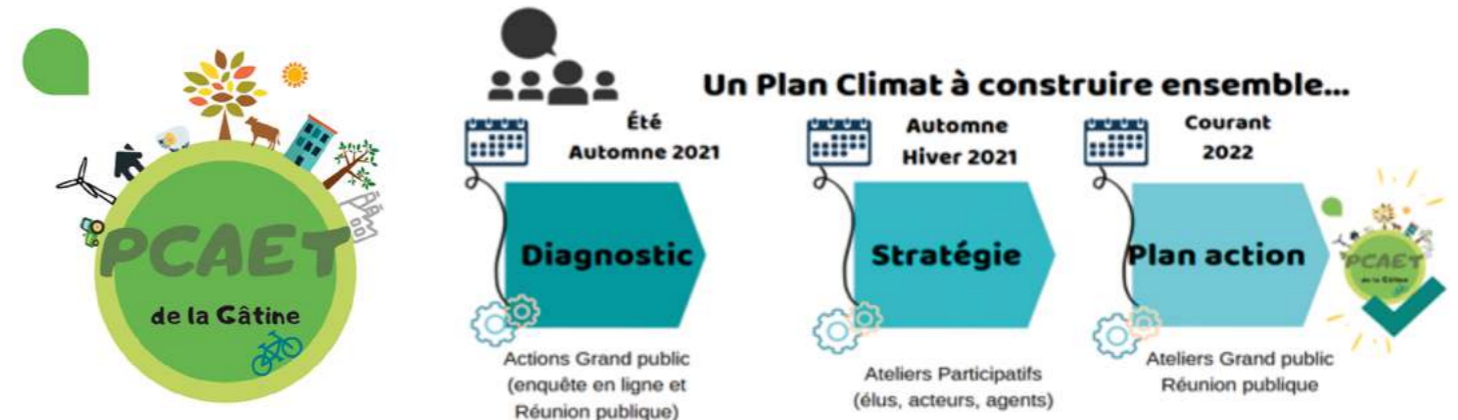


Construire un Plan Climat Air Energie territorial de Gâtine (PCAET) répond donc une démarche réfléchie, concertée et misant sur la complémentarité des actions, qui nous concernent tous.

Tous mobilisés !

Elus, entrepreneurs, bénévoles, citoyens, jeunes et moins jeunes... votre participation compte. Vous pouvez vous connecter sur notre site pour répondre à un **questionnaire en ligne qui ne vous prendra que quelques minutes !**

Réunions publiques, ateliers participatifs, autres questionnaires en ligne, actions de sensibilisation et de communication... suivront très prochainement, pour construire ensemble la Gâtine de demain.



Renseignements : Pays de Gâtine 05 49 64 25 49 paysdegatine@gatine.org

Suivez toute l'actualité du PCAET sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Nos missions » « Plan Climat Air Energie Territorial »



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, **des permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous :**

- Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)
- Le 2^e mardi après-midi du mois à la Maison France Services de Secondigny (place de l'hôtel de ville)
- Le 3^e mardi matin du mois à la Mairie de Thénezay (28, place de l'hôtel de ville)
- Le 3^e mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

**Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence,
prenez contact avec le conseiller en énergie au**

05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.

